



Mariage a l etranger, quel procedure apré signature de l acte!

Par **elodie87001**, le **13/06/2009** à **18:11**

Bonjour, rnle 11mai 2009 je me suis mariée en algeriernje sui francaise jai 21an je sui employé a mi-temp(25H par semaine) en CDI g mon propre appartemen , et mon mari est algerien il a 23an diplômé licence finance et gestion! il a travaillé comme enseignan kelke moi aujoourdhui il ne travaille plu! rnnous avons obtenu la capacité a mariage, pui l autorisation de mariage! nous avons signé notre acte le 11mai2009!rnnous avons monté notre dossier de transcription afon d enregistré notre mariage dan les registre francais!rnj ai posté le dossier le 21mai, il est arrivé a nantes le 26mai!rnjaimerais savoir kel est le delai pour ke je recoi mon livret de famille francais!rnet kel son les etapes suivante pour ramené mon mari en france!rncordialement